



DIRECTION GENERALE
 AMENAGEMENT URBAIN DURABLE
 VOIRIE, MOBILITES, DOMAINE PUBLIC
 Tél : 05 56 84 78 64 – Fax : 05 56 84 78 67
 Agent de Surveillance Voie Publique : 06 11 28 53 99
 st@talence.fr

**DEMANDE D'AUTORISATION
 D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
 POUR DEMENAGEMENT**

Date de réception :

Toute demande doit nous parvenir impérativement 10 jours minimum avant la date prévue de déménagement / emménagement

Les panneaux d'interdiction de stationner ne sont pas fournis par la Ville

Demandeur :

NOM : Tél :
 PRENOM :
 Adresse : Fax :
 Mail :

Coordonnées du déménageur (si vous en avez un) :

NOM : Tél :
 Adresse : Fax :
 Mail :

Adresse de chargement ou déchargement :

Adresse :
 (préciser les numéros de rue concernés : de..... à)

Dates : du/...../..... au/...../.....

Tout dépassement ou modification de dates doit faire l'objet d'une nouvelle demande.

Plage horaire : deH..... àH.....

Type de véhicule et tonnage :

.....

LE DEMANDEUR S'ENGAGE :

- A attendre de recevoir l'arrêté d'autorisation avant de déménager / emménager
- A respecter les prescriptions des services municipaux

Date :/...../.....

Signature du demandeur :